

8a



Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre

Séance du 12 mars 2026

DELIBERATION

Orientations de la programmation culturelle 2026

Vu l'article 17-1° du décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Établissement public du musée du Louvre ;

Le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre approuve les orientations de la programmation culturelle 2026.

Christophe Leribault
Président du conseil d'administration